

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Conformément à l'article R121.2 du Code de l'Environnement et à la décision n°21/20/TCSP Martinique/4 de la Commission Nationale du Débat Public en sa séance du 03 février 2021.

DU 1^{ER} MARS AU 31 MAI 2021



EXTENSIONS DU TCSP DE MARTINIQUE

Concertation

Première séquence – semaine du 15 mars 2021



Sommaire de la rencontre

- LES GARANTS
- LA CONCERTATION PREALABLE
- POURQUOI LE PROJET ?
- LE PROJET
- LES PRINCIPAUX EFFETS ATTENDUS DU PROJET



Les garants



***Garants de la Concertation Préalable, désignés par la C.N.D.P. :
M. Jean-Michel ALONZEAU, Mme. Francine FLERET,
M. Patrick NÉRAULIUS, avec l'appui de M. Etienne BALLAN***

La Concertation Préalable

- La CNDP
- LA CONCERTATION PREALABLE



Concertation préalable au titre du Code de l'environnement sur le projet d'extensions du TCSP de la Martinique



Réunions territoriales
mars 2021

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

*Habilité à prendre des décisions en son nom
propre*



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDEPENDANTE

*Ne dépend ni des responsables des projets, ni du
pouvoir politique*



Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue
constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets **avant** que des décisions irréversibles ne soient prises

OPPORTUNITE

Faut-il faire le
projet ?

OBJECTIFS

Pourquoi faire le
projet ?

CARACTERISTIQUES

Comment faire le
projet ?

Les 6 principes de la CNDP

INDEPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITE

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



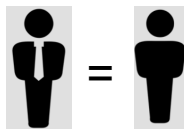
ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



EGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics



Qui fait quoi ?

- **La CNDP nomme des garants et décide des modalités de la concertation**
- **La CTM et Martinique Transport organisent la concertation et répond à toutes les questions**
- **Les garants... garantissent au public :**
 - la qualité et la sincérité des informations diffusées
 - la possibilité de demander à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes
 - la possibilité de s'exprimer librement et par des moyens variés
 - Le respect des principes et valeurs d'une démarche de participation du public.

Les garants ne prennent pas partie sur le fond du projet

Quelques exemples de rencontres publiques



Qui sont les garants ?

- Jean-Michel Alonzeau, Martinique
- Francine Fleret, Guadeloupe
- Patrick Neraulus, Guadeloupe
- Etienne Ballan, Bouches du Rhône

***Vous souhaitez
nous contacter ?***

**etienne.ballan@debat-cndp.fr
jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr
fleret.francine@garant-cndp.fr
patrick.neraulus@garant-cndp.fr**

Comment participer ?

- Téléchargez le dossier de concertation
- Consultez les documents sur les différentes thématiques dans la rubrique "Thèmes" du site
- Participez aux réunions de concertation (inscription recommandée sur le site)
- Contribuez en ligne sur le forum, posez vos questions et réagissez aux propositions

www.extensions-tcsp.com

Réunions Territoriales		Lieux
15/03/2021 – 18h00	Réunion publique Est	Le Lamentin Amphithéâtre Institut Martiniquais du Sport
16/03/2021 – 18h00	Réunion publique Sud	Ducos Foyer rural du Bac
17/03/2021 – 18h00	Réunion publique Ouest	Fort-de-France Halle Pellièrre Donation Stade Louis Achille
18/03/2021 – 18h00	Réunion publique Est	Robert Gymnase du collège Robert 3
19/03/2021 – 18h00	Réunion publique Sud	Rivière-Salée Centre culturel
19/03/2021 – 10h00	Réunion publique Ouest	Schoelcher Palais des Congrès de Madiana

Réunions Thématiques		
06/04/2021 – 18h00	Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'environnement	Fort-de-France Halle Pellièrre Donation Stade Louis Achille
07/04/2021 – 18h00	L'extension Est du TCSP : desserte et enjeux	Le Lamentin Amphithéâtre Institut Martiniquais du Sport
08/04/2021 – 18h00	Les perspectives d'amélioration de la mobilité en Martinique	Le Lamentin Amphithéâtre Institut Martiniquais du Sport
09/04/2021 – 18h00	L'extension Ouest du TCSP : desserte et enjeux	Schoelcher Palais des Congrès de Madiana
10/04/2021 – 10h00	L'extension Sud du TCSP : desserte et enjeux	Rivière-Salée Centre culturel
12/04/2021 – 18h00	Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'aménagement du territoire	Fort-de-France Halle Pellièrre Donation Stade Louis Achille

Les réunions

Accès libre / inscription recommandée

Réunions de Synthèse		
17/05/2021 – 18h00	Réunion publique Est	Le Lamentin Amphithéâtre Institut Martiniquais du Sport
18/05/2021 – 18h00	Réunion publique Sud	Rivière-Salée Centre culturel
19/05/2021 – 18h00	Réunion publique Ouest	Schoelcher Palais des Congrès de Madiana

Les intervenants techniques

- SYSTRA
- CTM
- MARTINIQUE TRANSPORT



Sommaire de la rencontre

POURQUOI LE PROJET ?

LE PROJET

LES PRINCIPAUX EFFETS
ATTENDUS DU PROJET



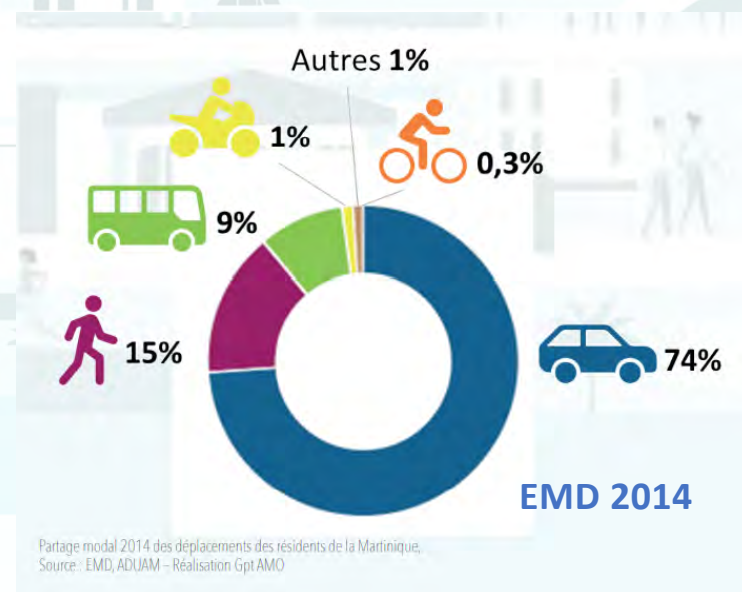
POURQUOI LE PROJET ?

- Aller dans le sens des engagements nationaux et ceux pris par la Martinique : limiter les émissions de Gaz à Effet de serre (GES)
- Rechercher du report modal de la voiture vers les TC
- Améliorer la qualité de service des transports en commun (TC)
- S'affranchir des conditions de circulation difficiles de la Martinique : réduire le temps perdu dans la congestion (**estimé à 40M€/an**)
- Accompagner le développement des territoires Sud et Est

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

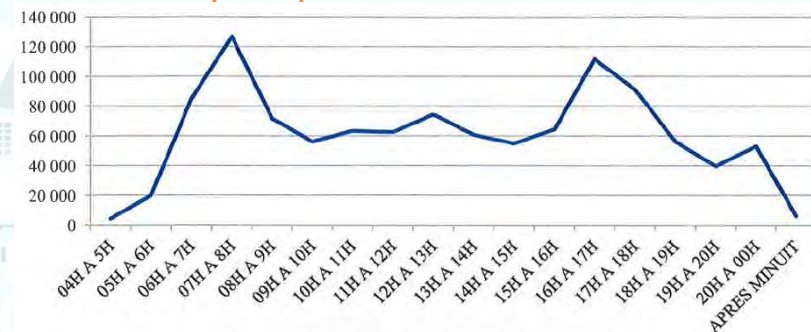
Objectif : - 19% de la consommation d'hydrocarbures en 2023 / 2016

Objectif : 25% de part modale TC

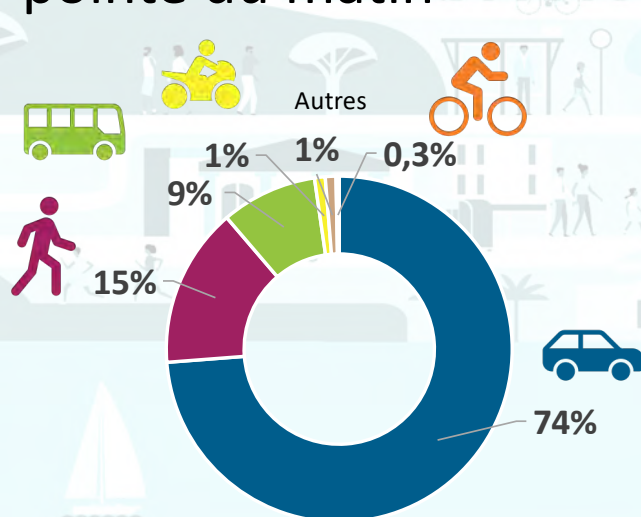


Où en est-on de l'usage des transports en commun (TC) ?

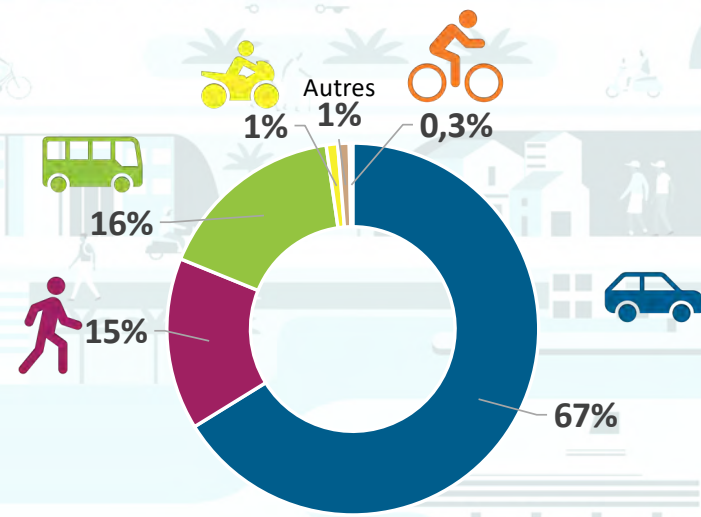
- A mobilité individuelle inchangée à 3 déplacements /jour/habitant soit 1,1 millions de déplacements par jour
- On estime à 16% la part de marché et environ 20 000 déplacements en TC à l'heure de pointe du matin



Nombre total de déplacements en Martinique, selon l'heure de départ, Source : Rapport d'exploitation EMD 2013-2014, ADUAM

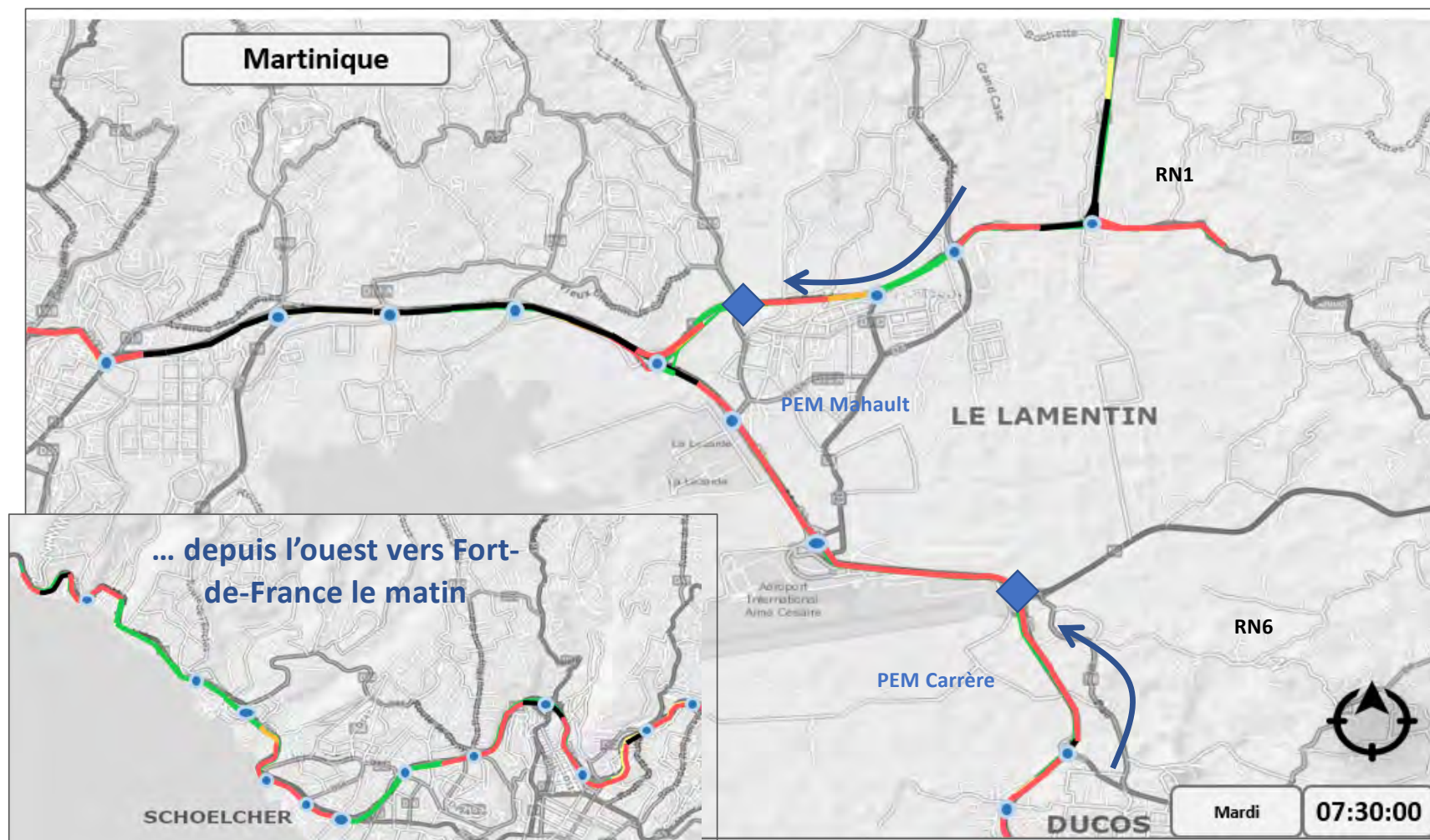


Partage modal constaté par l'EMD 2014



Partage modal actuel estimé en 2019

Une attractivité des transports en commun limitée par la congestion



Les conditions de circulation en heure de pointe du matin sur les voiries support des extensions du TCSP

Code couleur	Trafic
Black	Saturé
Red	Congestionné
Yellow	Ralenti
Green	Dense
Green	Fluide

... depuis l'est et le sud vers Fort-de-France

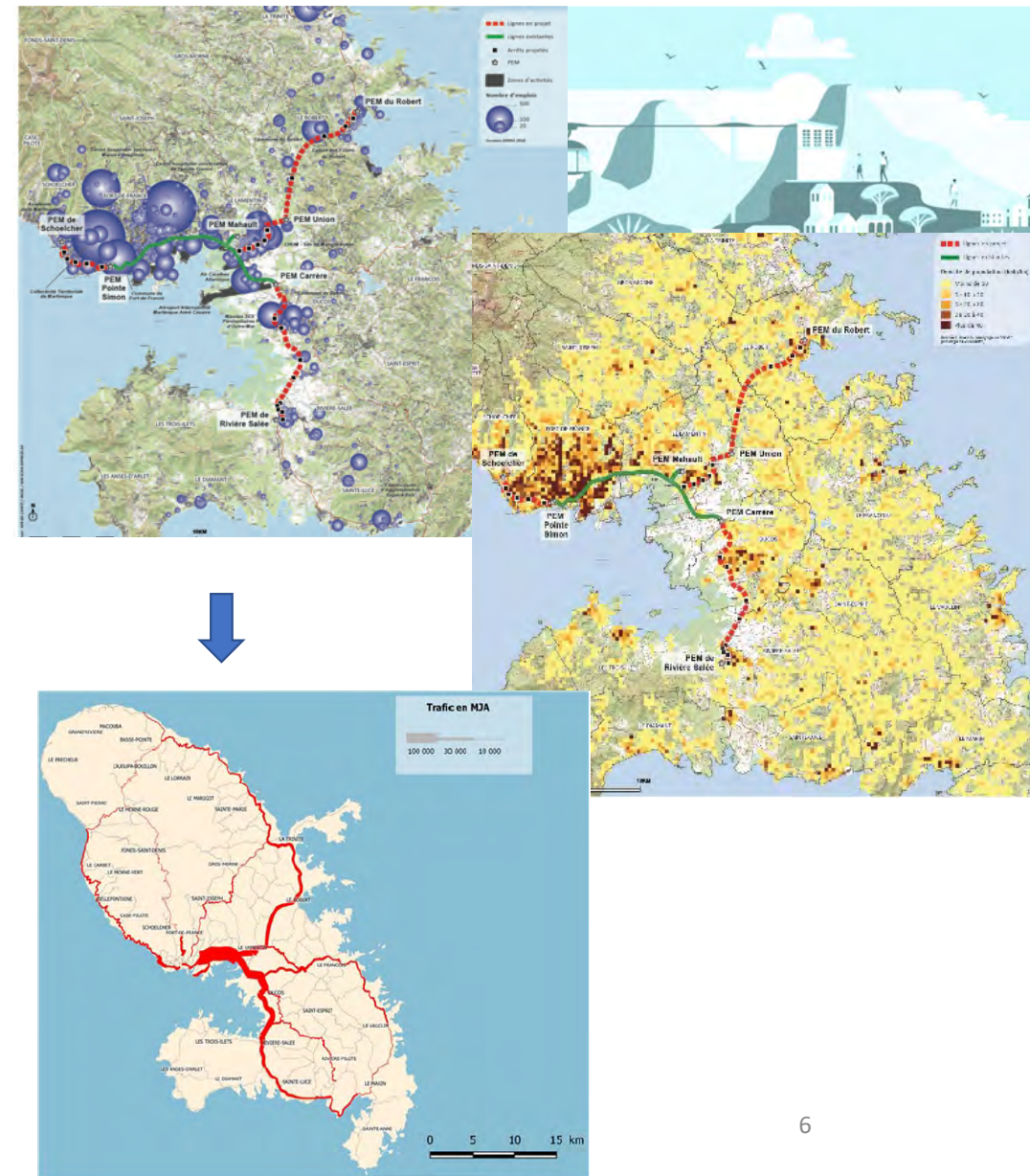


LE PROJET

- La suite du TCSP actuel dans 3 directions
- Le renforcement de l'armature du réseau structurant
- L'amélioration des conditions d'intermodalité
- Un projet d'infrastructures et d'aménagement

Un projet d'amélioration de la desserte structurante

- Poursuivre la construction de l'armature du réseau en **prolongeant l'actuel TCSP vers d'autres pôles structurants** de la Martinique (Schoelcher, Robert, Ducos et Rivière Salée)
- Répondre aux flux principaux vers l'agglomération centre tout en favorisant l'accès aux nouvelles polarités



Un projet d'amélioration de la desserte structurante

Qu'est-ce que le Haut Niveau de service ?

- Un niveau d'offre très attractif
- Une régularité et fiabilité horaire
- Une bonne vitesse commerciale : **Vitesse moyenne 20 à 30 km/h**
- Une accessibilité complète : **Véhicules et quais**
- Une image forte et une grande lisibilité

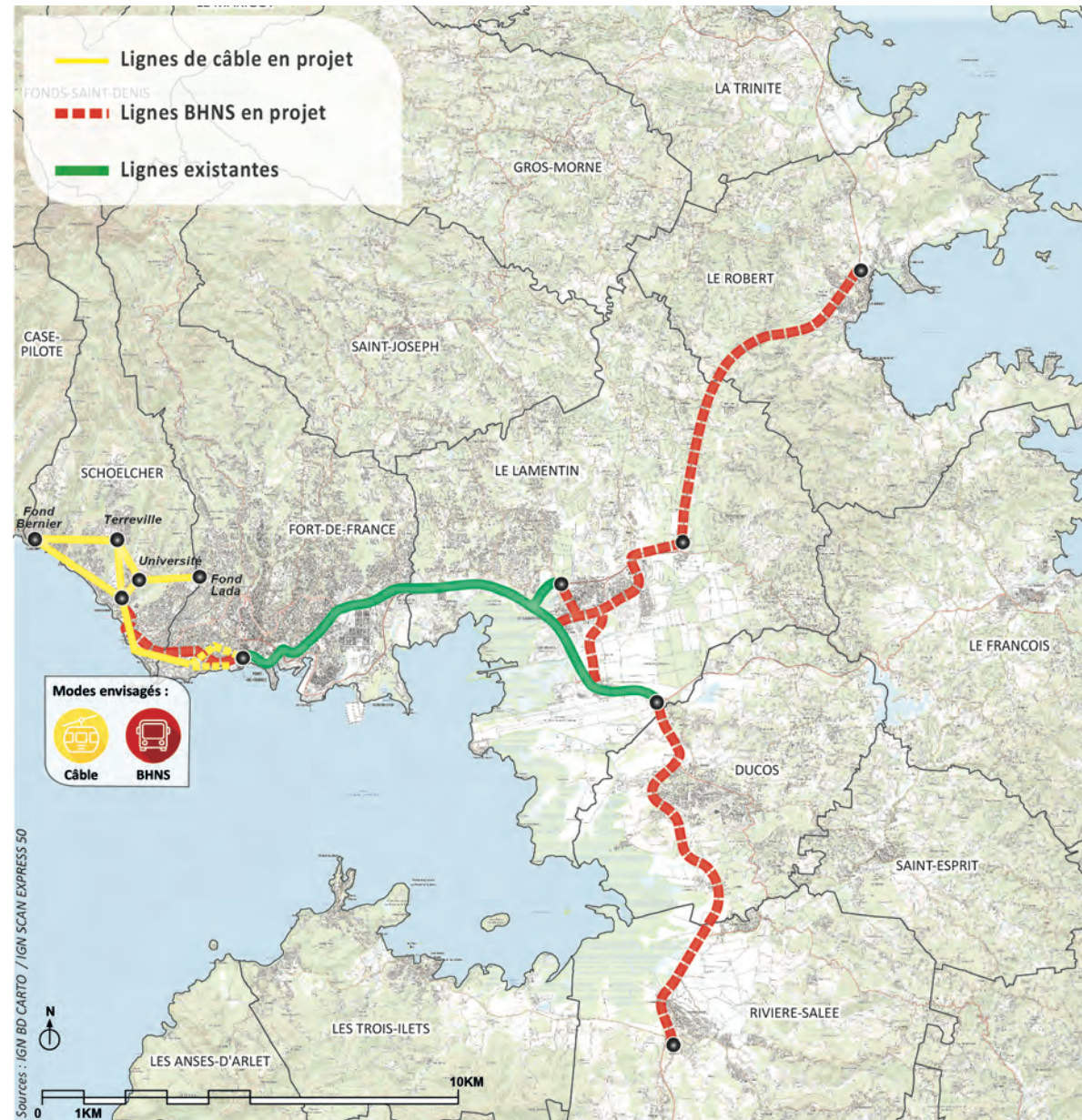
Fréquences élevées, large amplitude, circule tous les jours



Un projet d'intermodalité

- Le TCSP constituera l'armature du réseau futur à l'horizon du projet
- Le réseau bus sera réorganisé autour de cette nouvelle armature au sein des pôles d'échange
- De nouveaux P+R permettront de laisser sa voiture pour prendre le TCSP à des points stratégiques
- Les cheminements piétons seront aménagés des quartiers vers les stations

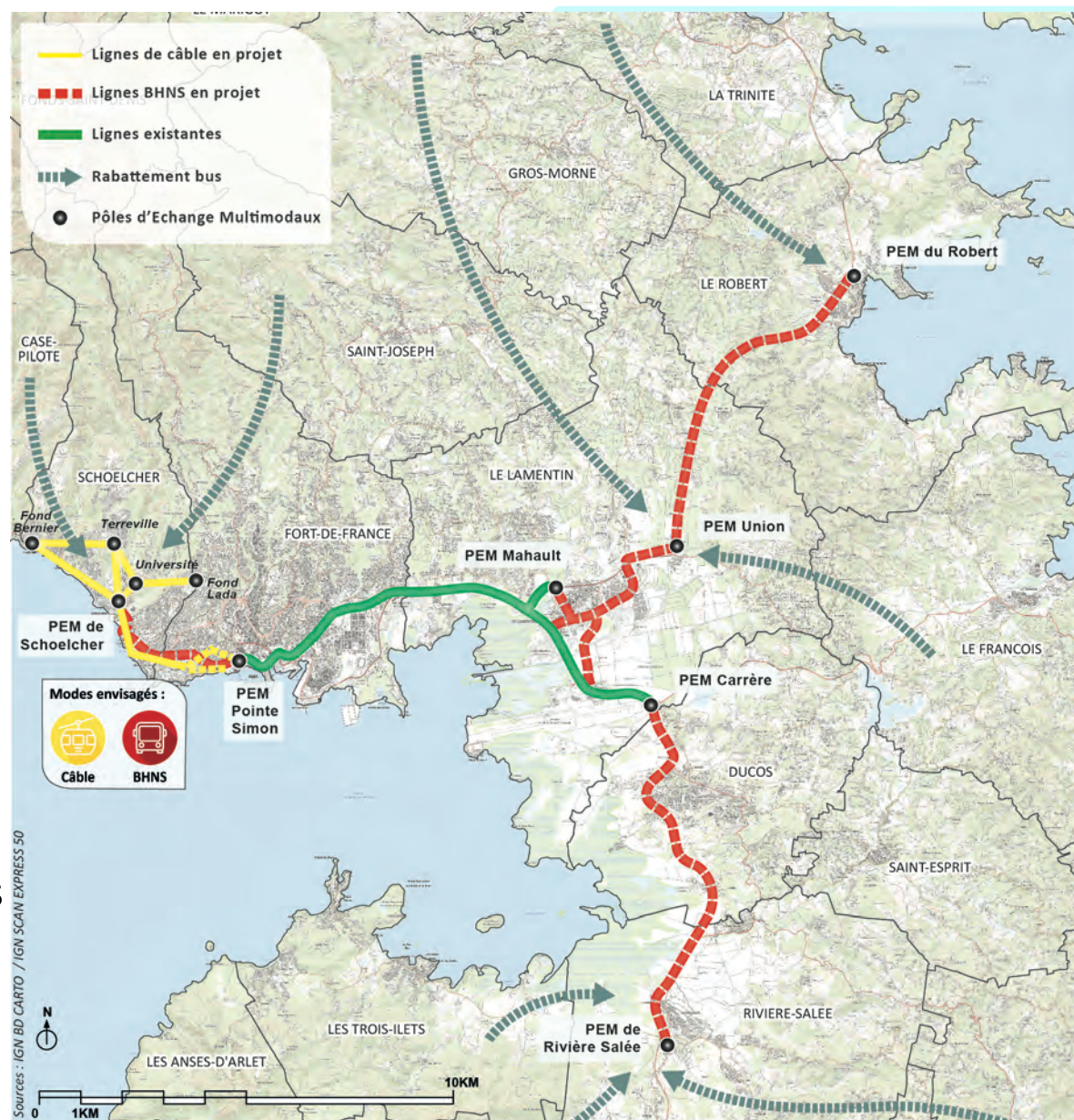
PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021



Un projet d'intermodalité

- Le TCSP constituera l'armature du réseau futur à l'horizon du projet
- Le réseau bus sera réorganisé autour de cette nouvelle armature au sein des pôles d'échange
- De nouveaux P+R permettront de laisser sa voiture pour prendre le TCSP à des points stratégiques
- Les cheminements piétons seront aménagés des quartiers vers les stations

PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021

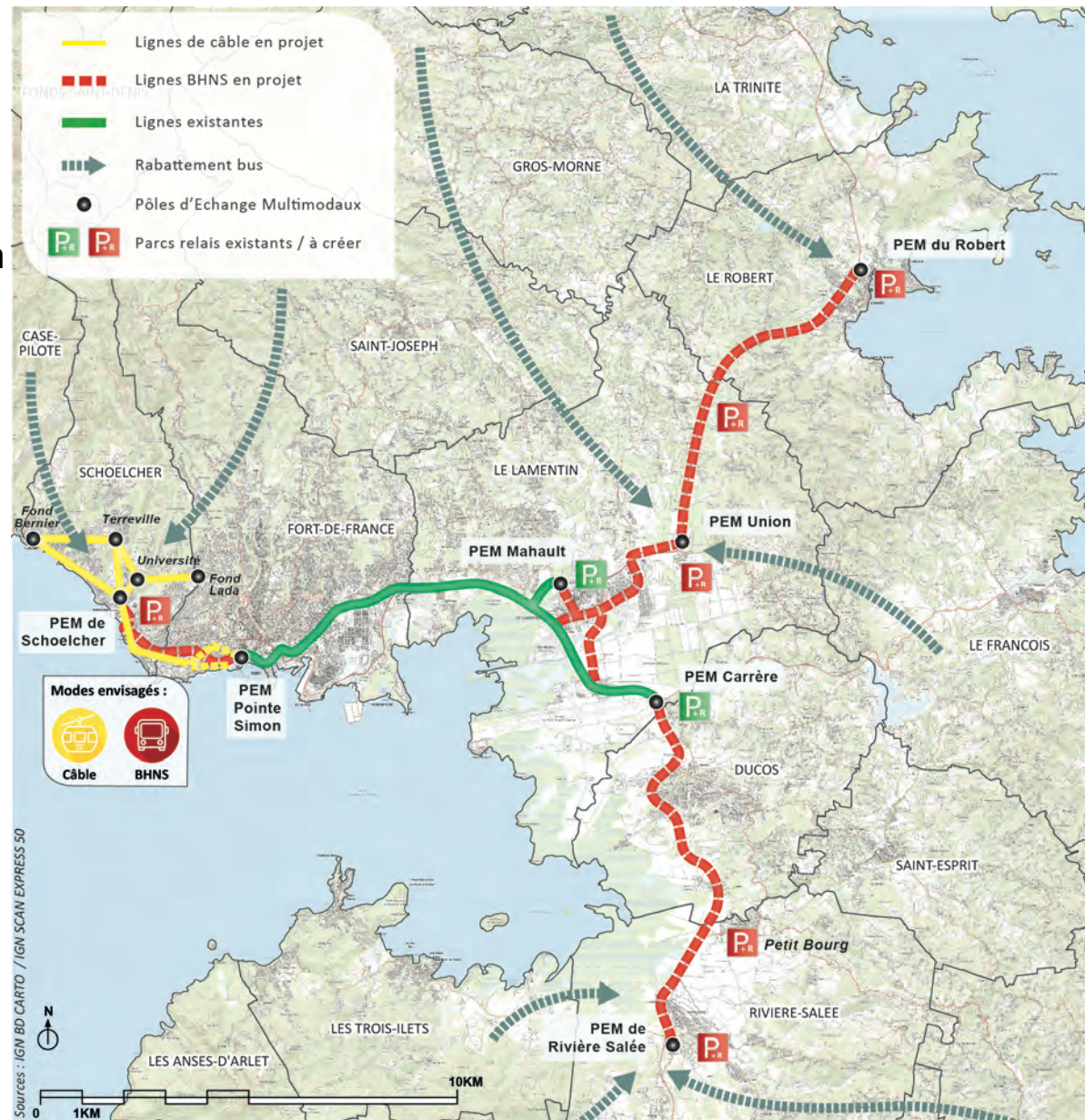


Un projet d'intermodalité

- Le TCSP constituera l'armature du réseau futur à l'horizon du projet
- Le réseau bus sera réorganisé autour de cette nouvelle armature au sein des pôles d'échange
- De nouveaux P+R permettront de laisser sa voiture pour prendre le TCSP à des points stratégiques
- Les cheminements piétons seront aménagés des quartiers vers les stations

P+R = parc relais

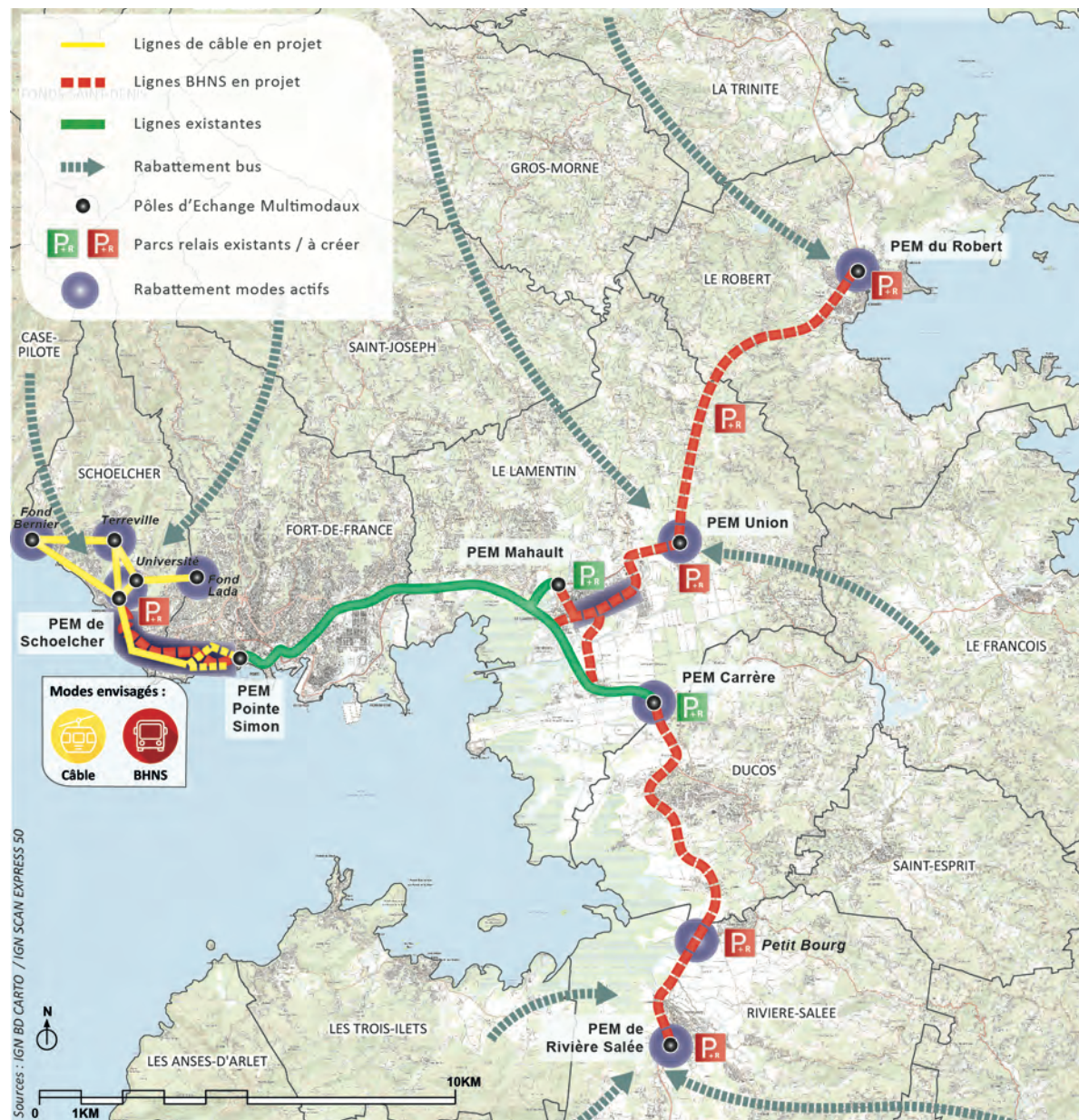
PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021



Un projet d'intermodalité

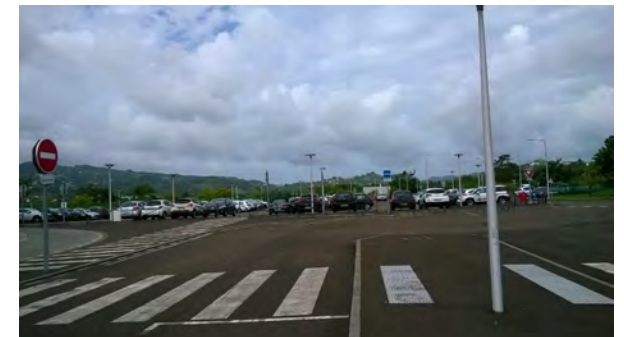
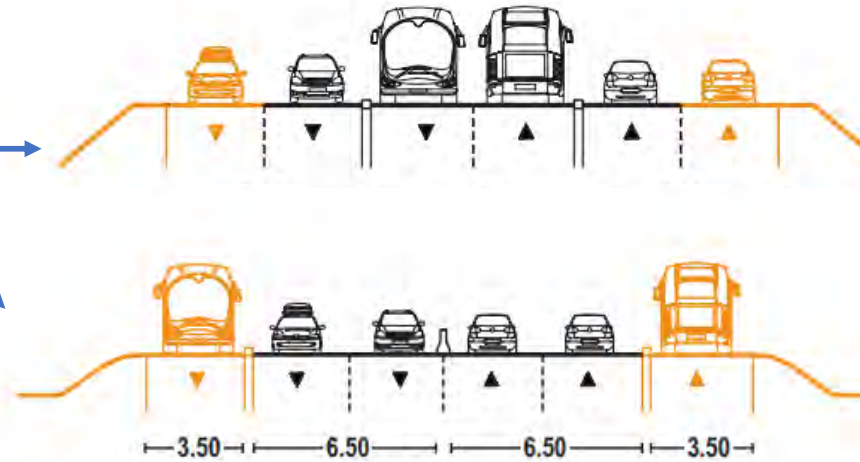
- Le TCSP constituera l'armature du réseau futur à l'horizon du projet
- Le réseau bus sera réorganisé autour de cette nouvelle armature au sein des pôles d'échange
- De nouveaux P+R permettront de laisser sa voiture pour prendre le TCSP à des points stratégiques
- Les cheminements piétons (et cycles à certains endroits) seront aménagés des quartiers vers les stations

PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021



Un projet d'aménagement (BHNS)

- Création de 2 voies dédiées au TCSP
- Création de stations dédiées et accessibles
- Création de pôles d'échanges

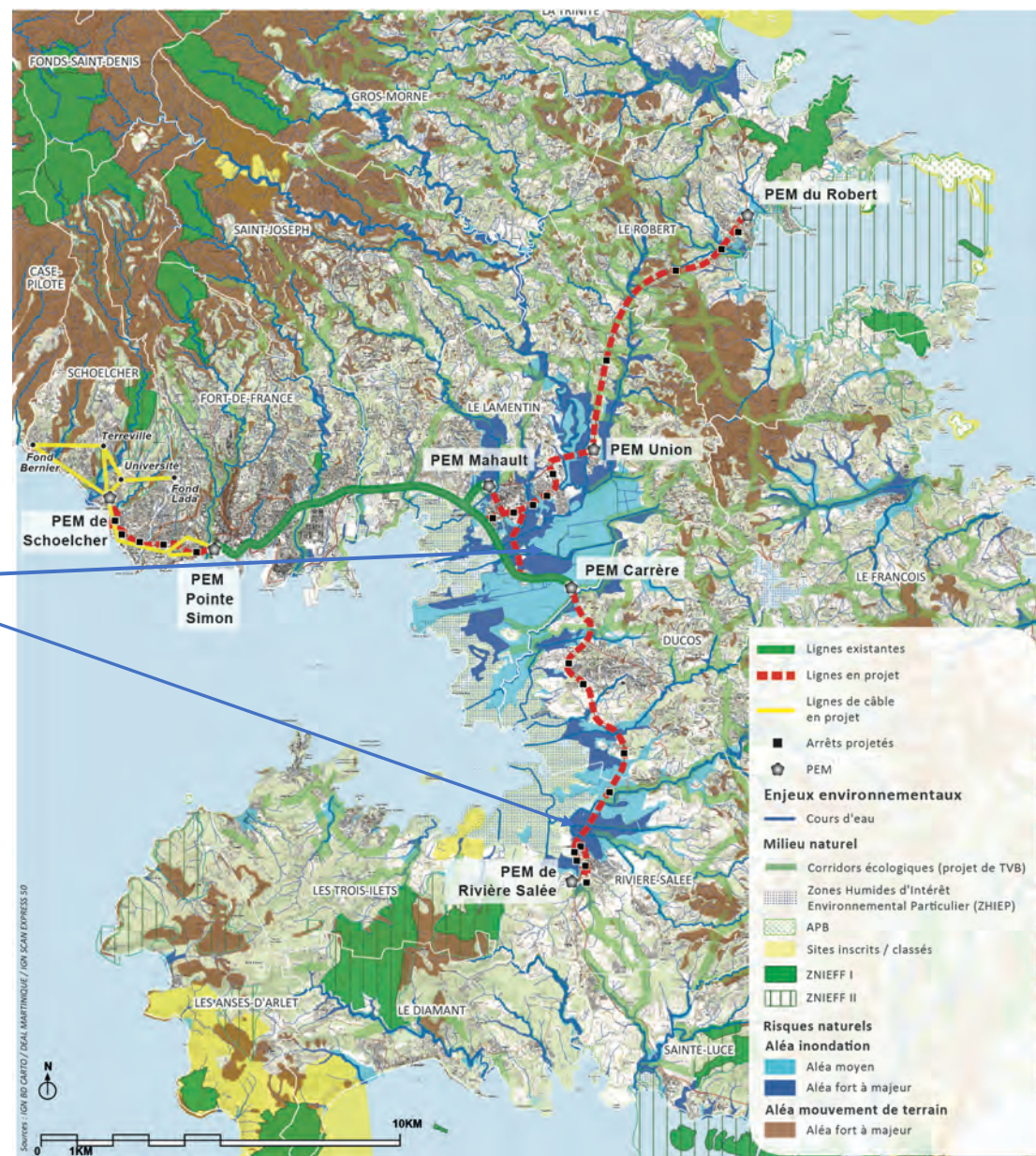


Un projet qui s'inscrit dans un environnement qualitatif et contraint

- Grande richesse écologique et de paysages
- Principales contraintes :
 - **Hydrauliques** : nombreux cours d'eau et ravines associées à des zones inondables
 - **Ecologiques** : enjeux potentiels de continuité des corridors ou présence d'espèces protégées
 - **Agricoles** : parcelles exploitées, certaines classées AOC Rhum

! Eviter, Réduire, Compenser

PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021



La spécificité de l'extension Ouest : 2 modes TC envisagés

Un projet câble avec plusieurs scénarios de desserte envisagée

- Un mode adapté à l'organisation du territoire de Schoelcher

- Un transport rapide mais de point à point
- Un transport propre
- Une technologie (3S) éprouvée



Un projet de TCSP routier (BHNS) qui suit la RN2 jusque Madiana

- Une seule voie dédiée (contraintes foncières)
- Une vitesse commerciale assez faible 14km/h
- Une desserte partielle des densités et équipements

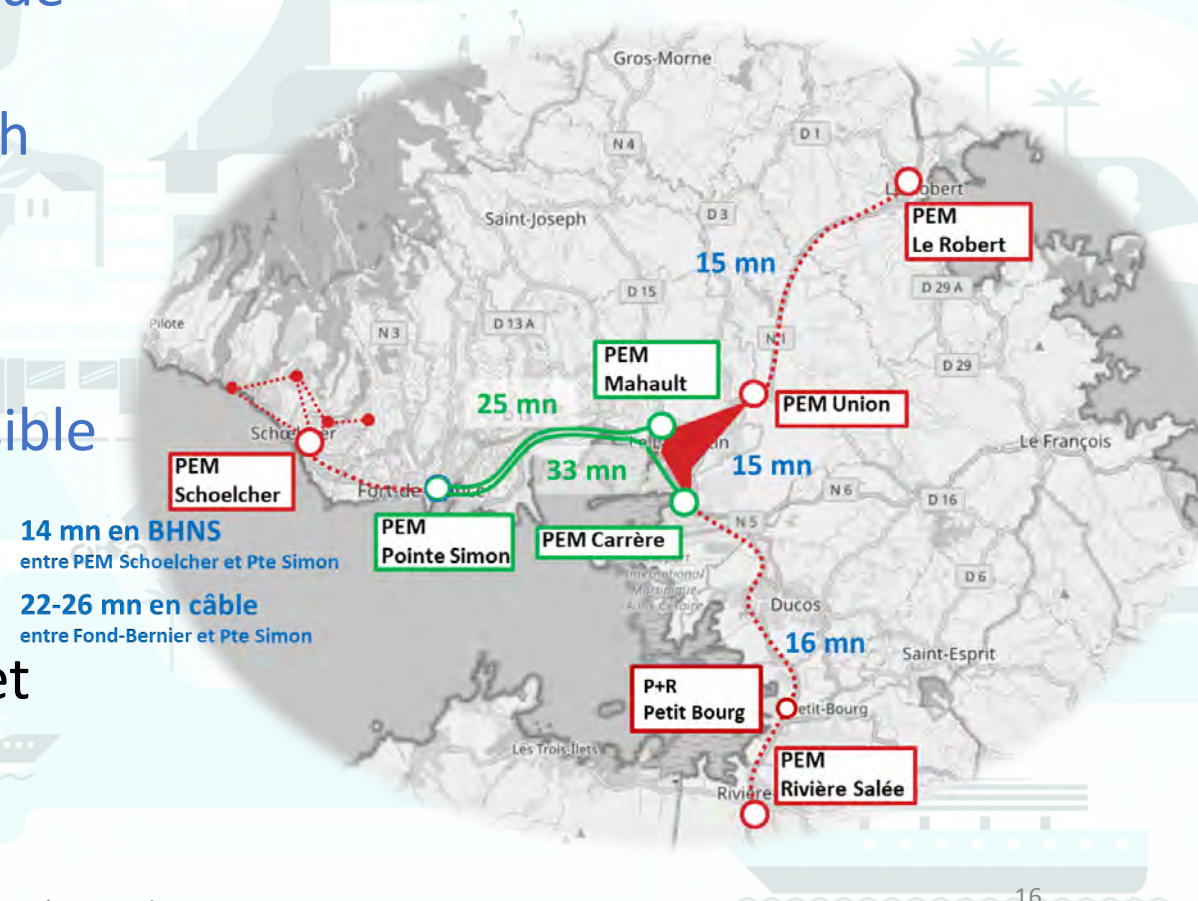


Le planning et les coûts du projet

- Des coûts d'investissements (infrastructures-stations-PEM, frais d'études et maîtrise d'ouvrage), hors foncier et véhicules entre 500 et 600 M€ :
 - **Extension Est (12,8 km) : 220 M€ (travaux 180 M€)**
 - **Extension Sud (9,3 km) : 210 M€ (travaux 165 M€)**
 - **Extension Ouest**
 - 60 M€ pour les 4 km par la RN2
 - 200 M€ pour 10km de câble aérien
- Une mise en service échelonnée possible à partir de **2027**

Les effets du projet

- Un service de qualité :
 - Un bus tous les 10mn à l'heure de pointe sur les lignes TCSP
 - Une amplitude large de 5h à 20h (plus tard le week-end)
 - Des véhicules modernes et confortables
 - Un système de transport accessible
- Des temps de parcours améliorés et fiabilisés



Les effets du projet

- Le trafic attendu à l'horizon du projet :
 - + 10% de fréquentation des transports en commun
 - 23 000 voyageurs en heure de pointe du matin dans les TC
 - Une part de marché des transports en commun à environ 20%

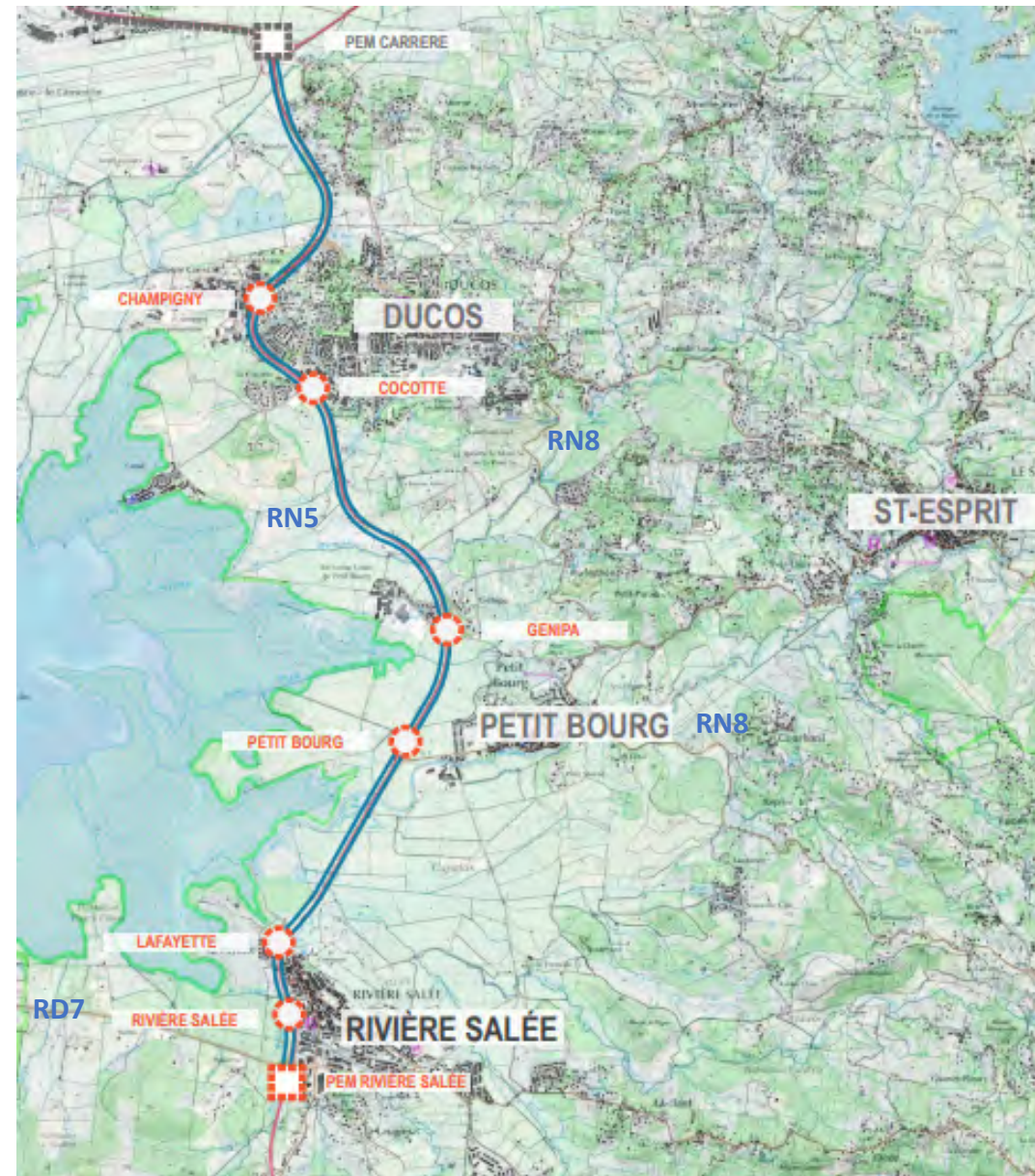
L'Extension SUD



Le projet de l'extension Sud

De Carrère au PEM de Rivière Salée, le long de la RN5

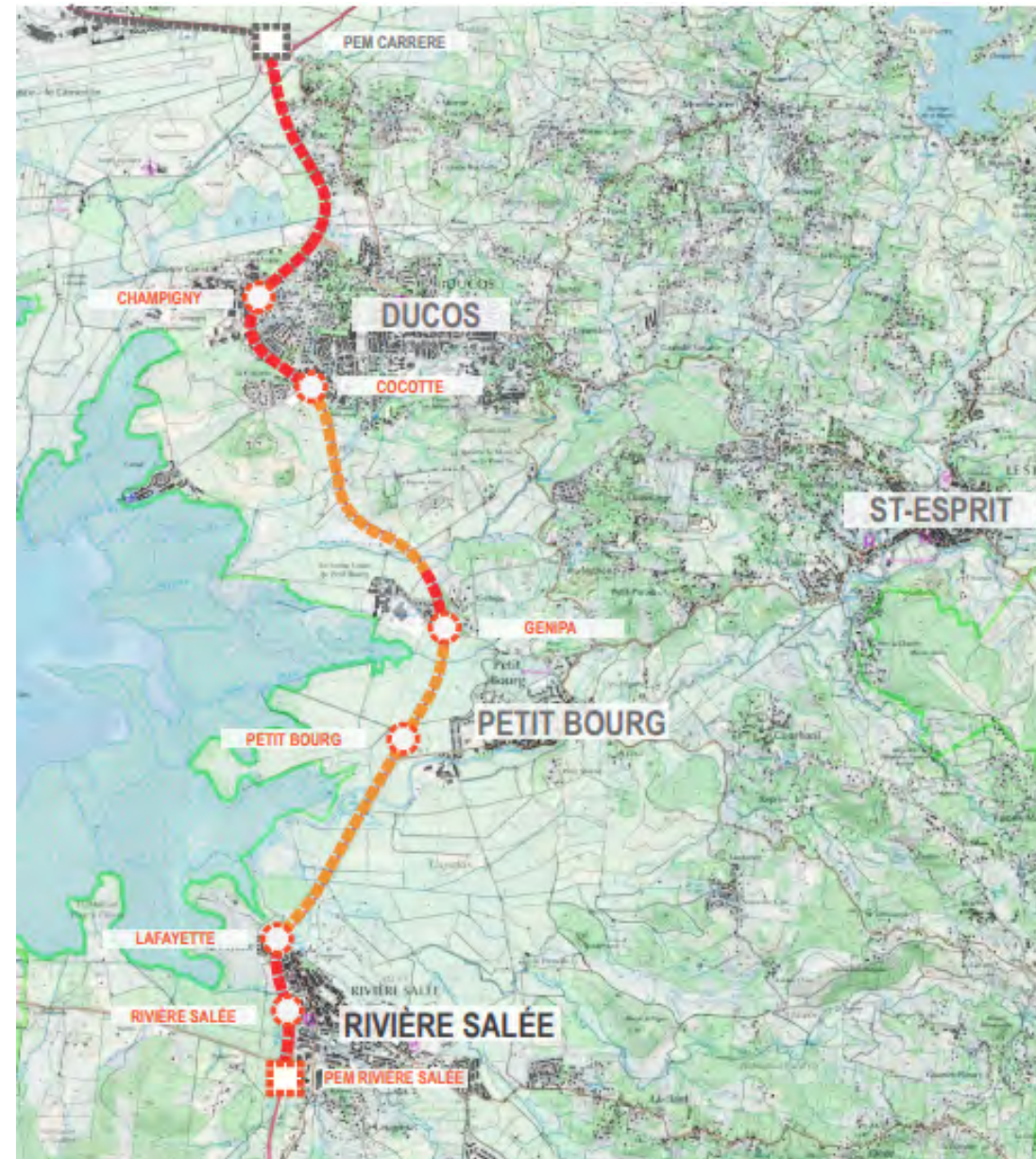
- Longueur : 9,3 km
- Stations : 7
- Pôles d'échanges : Rivière Salée
- Parcs relais : Petit Bourg, PEM de Rivière Salée



Le projet de l'extension Sud

Les points durs d'insertion de la branche sud :

- Sortie du PEM de Carrère
- Traversée des giratoires de Champigny et de Cocotte
- Transparence hydraulique dans la plaine de la rivière salée
- Traversée du bourg de Rivière Salée et installation du pôle d'échanges



Quels sites envisagés pour le PEM de Rivière Salée ?

- Objectifs :

1- Pouvoir prolonger vers le sud à plus long terme

2- Etre à proximité du lieu d'échanges que constitue déjà le carrefour RN5*RD7

Seul site disponible répondant à ces deux objectifs : quadrant sud-est La Laugier, site contraint



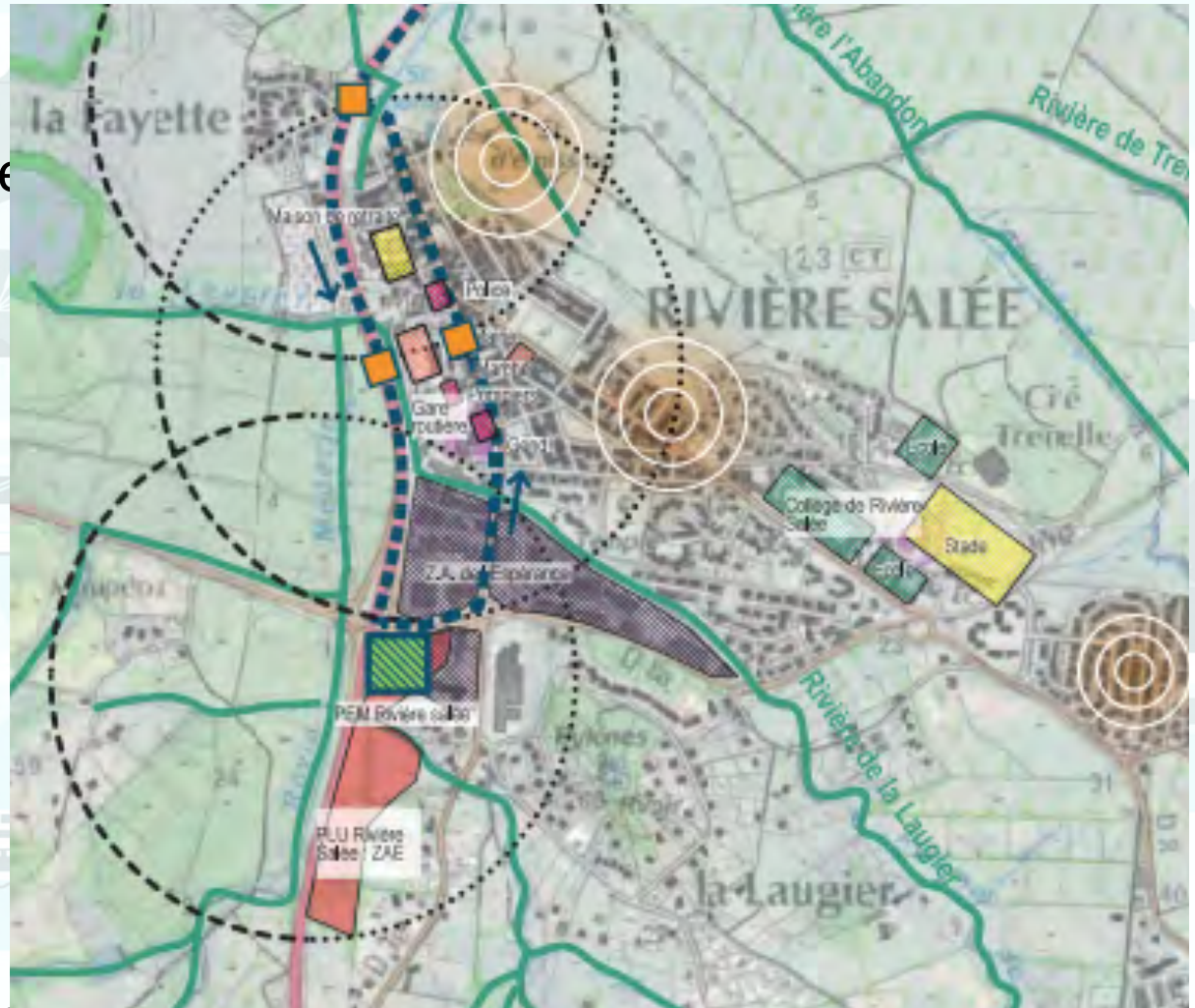
Quelles solutions pour la traversée du bourg ?

- Objectifs :

- 1- Rejoindre le PEM de Rivière Salée par hypothèse quadrant sud-est
- 2- Desservir le centre bourg sans atteinte au bâti

Solution envisagée :

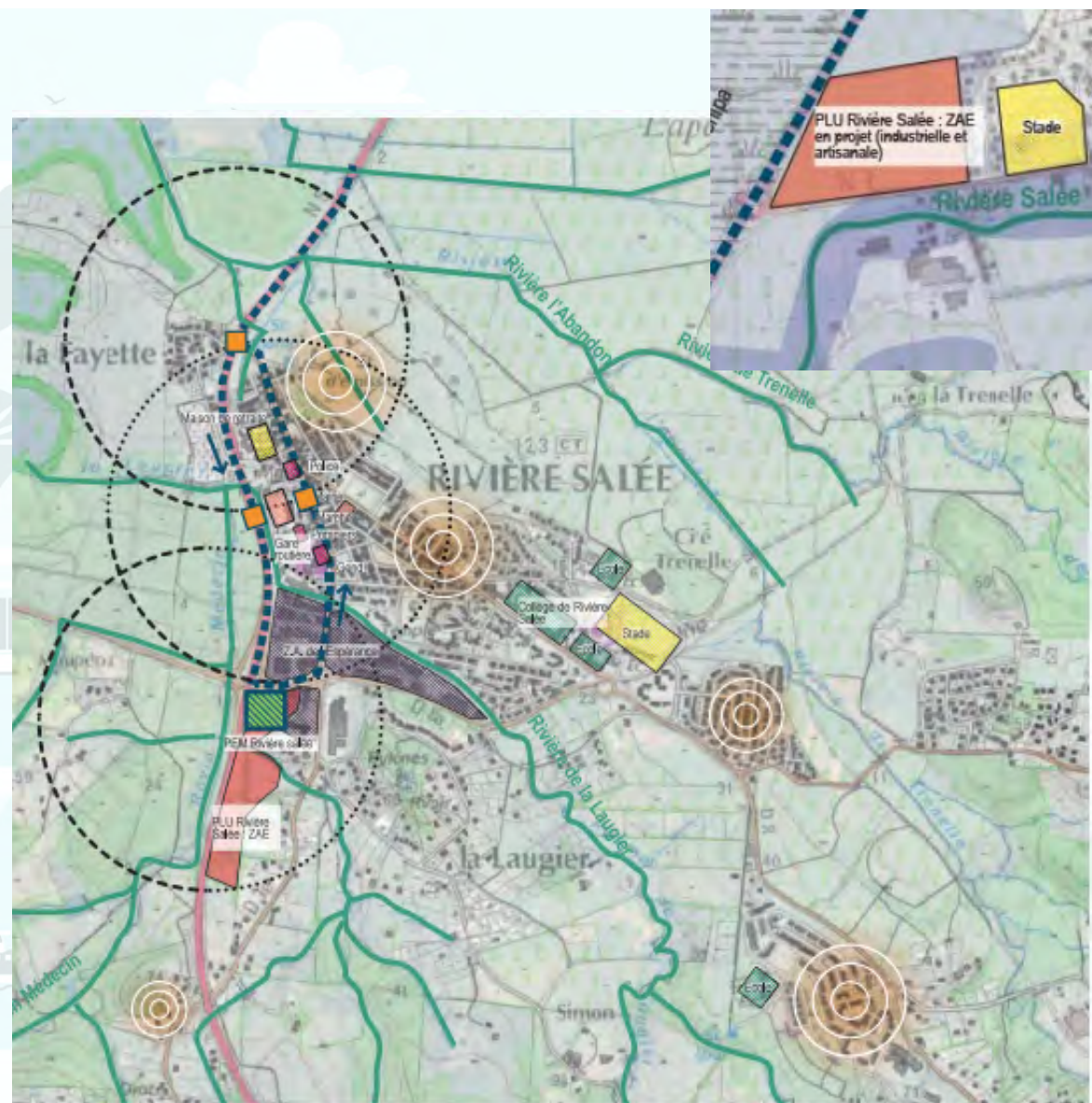
- Sens nord-sud le long de la RN5
- Sens sud-nord dans la rue Schoelcher



Les effets attendus

L'Extension Sud desservirait :

- Zone Industrielle de Champigny
- Zone Industrielle de Cocotte et centre commercial
- Centre commercial Génipa et son extension prévue au PLU de Ducos
- Zone d'Activités Économiques en projet dans le PLU de Rivière-Salée à Petit-Bourg
- Zone d'Activités de l'Espérance à Rivière-Salée et emplois de Maupéou de l'autre côté de la RN5
- Centre ville de Rivière-Salée
- PEM de Rivière Salée



Annexes



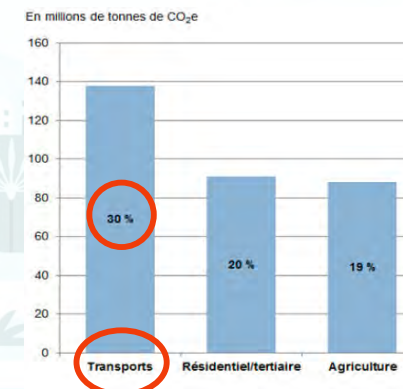
Les engagements nationaux relatifs à l'environnement

- Les transports, un levier d'action important

- En France, en 2017, le secteur des transports est le 1^{er} contributeur aux émissions de GES (augmentation de 13% depuis 1990).

- Les TC ont donc un rôle à jouer pour réduire la contribution de ce secteur

- PL dont Bus et Cars = 2% du parc routier français ;
 - 22 % des émissions de GES du secteur.

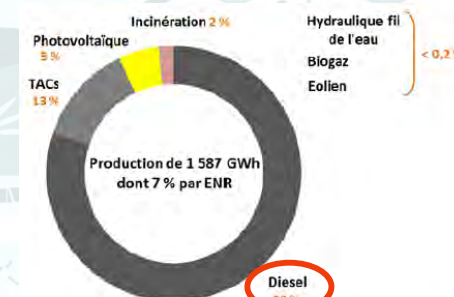


- Loi LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) de 2015 :

- Renouvellement des flottes avec des « véhicules propres » à hauteur de 50 % en 2020 et 100 % en 2025 :
 - Décret avec définition des véhicules propres en fonction de la typologie du territoire
 - Si agglomération urbaine + 250 000 hab ou PPA ou agglomérations IDF listées, Propre = électrique/H2 ou gaz (dont % d'origine renouvelable)
 - Si territoire interurbain : EURO 6 autorisé ou hybride

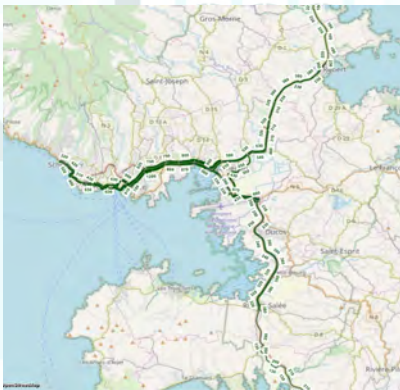
Les engagements locaux relatifs à l'environnement

- La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de la Martinique prévoit que en 2023 :
 - Les EnR représentent 56 % du mix énergétique ;
 - Une baisse de 19 % de la consommation d'hydrocarbure dans les transports terrestres ;
 - **La part-modale TC soit de 25 % tout comme la part-modale des modes actifs ;**
 - Application en Martinique des mêmes exigences aux mêmes dates que dans l'hexagone (50 % véhicules faiblement émissifs en 2020 et 100 % en 2025).
- Instauration d'une Zone à Faible Emission (ZFE) à Fort-de-France en 2020 :
 - Interdiction d'accès à une ville pour les véhicules qui ne répondent pas à certaines normes.



Justification du choix des terminus des extensions

- Les premières études d'insertion d'une double plateforme TCSP le long des RN1, 2 et 5 jusqu'à Trinité, Sainte-Luce et Schoelcher, ont été menées de juin à octobre 2019.
 - les extensions étudiées attirent bien chacune globalement un trafic relevant d'un mode capacitaire de type BHNS avec des trafics attendus minimum de 10 000 à 20 000 voyageurs/jour à horizon 2040 ;
 - les extensions au-delà du Robert et de Rivière-Salée n'apparaissent en revanche pas opportunes du fait du trafic attendu relativement faible et des conditions de circulation relativement satisfaisantes sur les tronçons concernés.



PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021

Le projet des extensions du TCSP 2040 présenté à la concertation envisagé est donc le suivant :

- Extension Est vers le Nord Atlantique, jusqu'au Robert par un mode routier
- Extension Sud jusque Rivière-Salée par un mode routier
- Extension Ouest vers le Nord Caraïbe, avec un mode restant à définir (routier, câble).

Les alternatives au projet

• Le scénario statu quo

- Stabilité démographique et vieillissement de la population
- Concentration des emplois et équipements dans le centre de la Martinique
- Conditions de mobilité équivalentes voire dégradées :
 - Accès à la mobilité insuffisant avec 3,02 déplacements par jour et personne
 - Part modale des transports en commun estimée à 16%
 - Très forts niveaux de trafic sur les voiries autour de Fort-de-France provoquant congestion, bruit et pollution
 - Temps perdu dans la congestion valorisé à hauteur de 40 M€ par an
- Objectif de 25% de déplacements TC (PPE de la Martinique) non atteint

Des aménagements en faveur de l'attractivité (régularité, fiabilité) des TC indispensables

• Le scénario de développement de voies TC en site propre par récupération des voies VL

- Aménagement à coût limité
- Fonctionnellement possible là où la voirie a plus de 2*1 voie
- C'est-à-dire sur les voiries capacitaires les plus concernées par la congestion avec des zones de saturation avérée
- Risque fort de dysfonctionnement de la voirie avec des reports sur les voies secondaires
- Fluidité et efficacité non garanties du site propre

TCSP existant

Extensions TCSP

Axe	Section	TMIA	Nombre de voie	Capacité théorique	Niveau de saturation
A1	Echangeur de Dillon - Canal du Lamentin	122 200	2*3 voies (échangeurs)	90 000	136%
A1	Canal du Lamentin - Aéroport	60 000	2*2 voies (échangeurs)	65 000	92%
RN1	Giratoire Mahaut - Giratoire place d'Armes	56 300	2*2 voies (échangeurs)	65 000	87%
RN1	Giratoire place d'Armes - Giratoire Mangot Vulcin	64 500	2*2 voies (échangeurs)	65 000	99%
RN5	Aéroport - Echangeur de Carrère	76 000	2*2 voies (échangeurs)	65 000	117%
RN5	Echangeur de Carrère - Echangeur de Ducos	67 700	2*2 voies (échangeurs)	65 000	104%
RN5	Echangeur de Ducos - Giratoire de Pt-Bourg (RN 7)	50 000	2*2 voies (avec giratoires)	60 000	83%
RN5	Girat de Pt-Bourg (RN 7) - Echang des Trois-Ilets	52 100	2*2 voies (avec giratoires)	60 000	87%
RD41	Ech. Pave - Ech. P. de Chaine	80 000	2*2 voies (échangeurs)	50 000	160%
RD15	Mahalut (section entre RD14a et RN1)	24 500	2 voies	20 000	123%

Des aménagements TCSP n'impactant pas le réseau routier central déjà surchargé

La réorganisation des réseaux en cours autour du TCSP en place



Le réseau Sud

Les évolutions du réseau Sud



PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Première séquence de concertation Mars 2021

L'offre réorganisée sur le réseau Centre en 2018

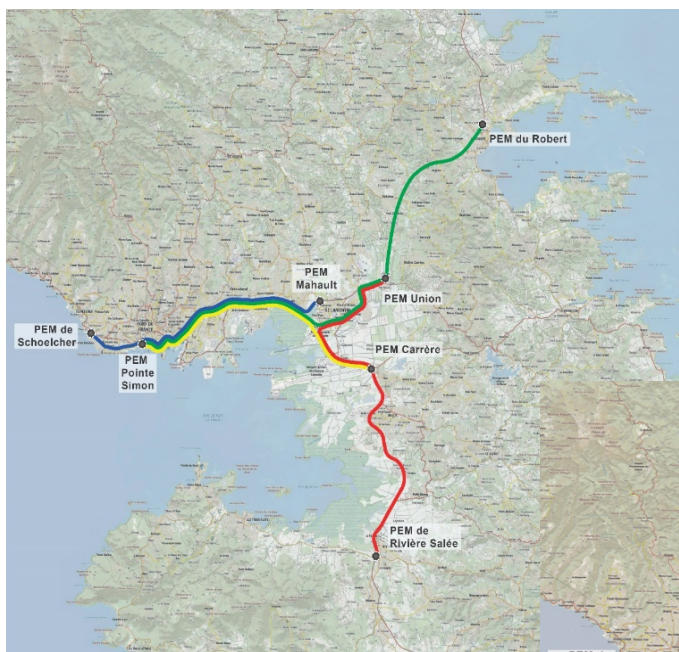
L'offre réorganisée sur le réseau Sud en 2020

L'offre réorganisée sur le réseau Nord en 2019 puis 2021

Le réseau Nord

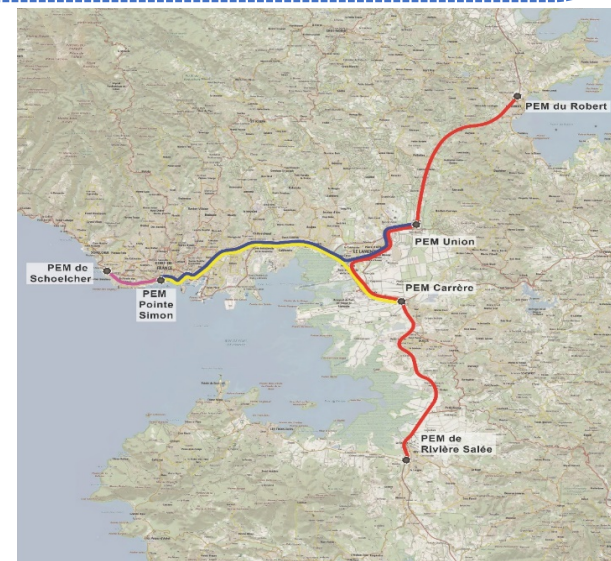
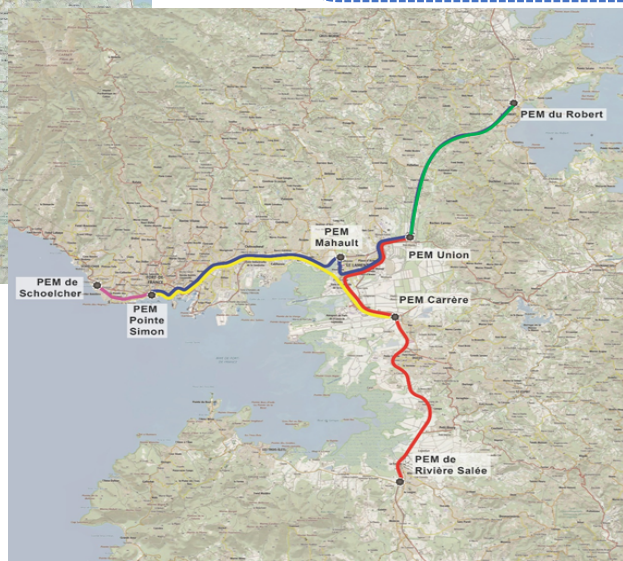


Le projet TCSP : l'organisation des dessertes TCSP



Différentes organisations sont possibles pour la desserte future TCSP = schémas de desserte

- Famille 1 : Mahault reste un terminus, le passage d'Ouest/Sud vers l'Est se fait par La Lézarde
- Famille 2 : Mahault est une station de passage d'une ligne Ouest-Est,
- Famille 3 : Mahault n'est plus sur le trajet du TCSP, le passage d'Ouest/Sud vers l'Est se fait par La Lézarde



Le planning du projet

- Une enquête publique envisagée fin 2022-début 2023
- Des autorisations environnementales envisagées en 2025
- Une mise en service échelonnée possible à partir de 2027



Le projet en bref

- 3 extensions
 - Est : jusqu'au Robert via Le Lamentin (12,8km – 29min)
 - Sud : jusqu'à Rivière-Salée (9,3km – 16min)
 - Ouest : jusque Schoelcher
 - 4 km en mode routier jusque Madiana (14min)
 - 10km en transport par câble avec une desserte étendue jusque Fond Bernier (22-26min) et jusque Terreville et Cluny
- Un projet reposant sur l'intermodalité (PEM et P+R)
- Une mise en service échelonnée à partir de 2027
- Un potentiel de 60 000 voyages/jour pour 50 000 P+E+S
- Coûts : 500-600 M€ au global



AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Conformément à l'article R121.2 du Code de l'Environnement et à la décision n°21/20/TCSP Martinique/4 de la Commission Nationale du Débat Public en sa séance du 03 février 2021.

DU 1^{ER} MARS AU 31 MAI 2021

Vous avez la parole...

Levez la main et une hôtesse vous tendra un micro.
Présentez vous et ... échangeons.

